ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

RN 171

Question écrite n° 79941

Texte de la question

M. Michel Hunault interroge M. le secrétaire d'État chargé des transports afin qu'il rappelle avec précision le montant des crédits alloués au conseil général de Loire-atlantique en 2007 lors de la cession au département de la section routière de l'ex-RN 171 entre Nozay et Soudan (Loire-Atlantique), dotation qui prévoyait la réalisation, outre de la déviation au sud de Châteaubriant, d'un créneau de dépassement et la réalisation de travaux de sécurité.

Texte de la réponse

Après le transfert de l'ex-RN 171, les engagements financiers de l'État issus du volet routier du douzième contrat de plan État-région envers le département concernaient les trois opérations suivantes : la déviation de Châteaubriant, la déviation de Treffieux et divers aménagements entre Nozay et Soudan, dont la réalisation d'un créneau de dépassement. Concernant les deux premières opérations, l'État a soldé ses engagements par l'attribution d'une subvention de 3,01 MEUR hors taxe pour la déviation de Châteaubriant en 2008 et d'une subvention d'1,51 M hors taxe pour la déviation de Treffieux en 2009. S'agissant des aménagements entre Nozay et Soudan, dont la réalisation d'un créneau de dépassement, il reste à l'État à attribuer au département un remboursement de fonds de concours de 420 000 EUR et une subvention de 860 000 EUR hors taxe, soit au total 1,28 MEUR.

Données clés

Auteur : M. Michel Hunault
Circonscription : Loire-Atlantique (6e circonscription) - Nouveau Centre
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 79941
Rubrique : Voirie
Ministère interrogé : Transports
Ministère attributaire : Transports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er juin 2010, page 6014
Réponse publiée le : 27 juillet 2010, page 8369